

## Une réaction "épidermique"

Date : 30 janvier 2014

Poursuivons la lecture du document non signé, non daté, intitulé :

### 7 PARTIS PRIS STRATEGIQUES POUR IMPOSER LE GENTILÉ BRETILLIEN

qui constitue le 3<sup>ème</sup> « livrable » du marché illégalement passé par le Département avec Jacques Delanoë, le 18 avril 2013, sans publicité ni mise en concurrence, pour « la création et le lancement du gentilé d'Ille-et-Vilaine ».

Et voyons voir le « 2<sup>ème</sup> parti pris », enfin je devrais écrire le 2<sup>ème</sup> premier parti pris, puisqu'il se termine par la phrase suivante :

« Ce premier parti pris nous interdit par exemple tout recours à des campagnes médias classiques ».

Je constate tout d'abord qu'une simple relecture du document aurait dû permettre par un simple couper-coller d'éviter de révéler l'ordre dans lequel les choses ont été spontanément pensées et couchées sur le papier avant d'être - tout bien réfléchi - un peu plus logiquement ordonnancées.

Je vivais jusqu'à présent sur l'idée que l'objectif du titulaire d'un marché public était en principe, en tous cas d'habitude, de fournir à son donneur d'ordre des « livrables » de qualité... vu que c'est pour ça qu'il est payé.

Ensuite, je vous avoue que je ne sais pas très bien à quelle définition me vouer pour bien comprendre ce que peut être un « épisode ».

Il y en a tant :

- en musique (par exemple dans une fugue), ce serait un synonyme de divertissement
- en peinture, ce serait une scène secondaire qu'un peintre ajoute au sujet principal d'un tableau
- dans une [œuvre littéraire](#), ce serait une action incidente liée à l'action principale tout en semblant former un tableau à part entière.

De sorte que : « On peut ainsi dire par boutade qu'un épisode est à la fois une partie et un tout ».

Votre serviteur ne savait pas qu'il avait à ce point inspiré Jacques Delanoë !... ;-)

Dans la mesure où le document n'est pas daté, il est très difficile de savoir exactement quand il a été produit, mais tout porte à croire par recoupements qu'il date probablement de la fin mois d'août, au terme d'un échange de courrier « traditionnel » avec Jean-Louis Tourenne.

Et je trouve amusant d'observer qu'au terme de cet échange, ce "second premier parti pris" stratégique emporte assez clairement la reconnaissance :

- du fait que la démarche a été imposée
- du fait qu'elle n'est pas conforme aux engagements pris
- du fait qu'elle apparaît comme « le fait du prince »

Je trouve également amusant, mais au second degré toutefois, que les réactions négatives des habitants soient perçues comme étant peu nombreuses et comme étant « épidermiques ».

J'observe enfin avec une ENORME satisfaction que, comme on est à l'évidence au cœur de la démocratie participative locale, on a quand même échappé au qualificatif : « hystériques » ;-)

**Et corrélativement, vous aurez bien entendu compris que "Ne rien imposer d'en haut" signifie ici**

## CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<http://etreounepasetrebretillien.com>

---

en bon français : "**Tout imposer en douce**".